

Verdun 1916: le service de santé de la 5^e armée allemande

Jean-Claude Laparra
général (2^e S.), docteur en histoire
de l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne

À partir d'août 1914, le service de santé allemand fonctionne de manière globalement satisfaisante conformément au « Règlement du service de santé en temps de guerre du 27 janvier 1907 ». Lorsque le conflit change de nature, passant de la guerre de mouvement à celle de position, ce service adapte sans modifications notables son action qui reste fondée sur le même texte. Il fait face aux importantes pertes lors des grandes batailles et lutte contre les épidémies résultant des mauvaises conditions de vie dans les tranchées.

Le traitement des blessés et malades dans la 5^e armée, qui de 1914 à 1918 tient le front devant Verdun¹, est comparable à ce qui se pratique dans les autres. Il reste organisé selon un processus, une forme de parcours, comprenant le ramassage, les premiers soins, le conditionnement, le transfert à courte distance ou l'évacuation lointaine, voire directement vers l'intérieur. Un triage systématique est effectué à chaque stade : au fur et à mesure, les intransportables ou les cas particuliers sont retenus. Ce caractère procédural, avec son aspect d'étapes successives, a en pratique un déroulement souple, visant à éviter les pertes de temps et à rechercher une cohérence dans l'action médicale ou chirurgicale.

Ce sont ces étapes qui vont être examinées avant de présenter succinctement les transports sanitaires et l'adaptation aux circonstances.

Le parcours des blessés et malades

◆ *Il se déroule d'abord du poste de combat au bataillon.* Le blessé reçoit les premiers soins au plus près de l'endroit où il a été atteint, sur la ligne de feu, ou un peu en arrière. Chaque compagnie d'infanterie ou batterie d'artillerie dispose en principe d'un abri à usage sanitaire signalé par des

1. Le front de la 5^e armée court de l'ouest de l'Argonne jusqu'au nord-est de la Woëvre, à la limite du saillant de Saint-Mihiel. Celui-ci est tenu par le détachement d'armée Strantz qui n'est plus subordonné à la 5^e armée depuis septembre 1914.